



Saint
Antoine
sur
Richelieu



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

4 juin 2024

Chers contribuables et citoyens,

Soucieux d'assurer une grande transparence de l'administration municipale et conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2023 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Le rapport financier 2023 et le rapport de l'auditeur indépendant ont été déposés en séance du conseil et furent transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Le présent rapport du maire sur les faits saillants et les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 seront publiés sur le site internet de la Municipalité à l'onglet « Notre Municipalité ».

Bien à vous,



Jonathan Chalifoux
Maire

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2024, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, tel que préparé par Monsieur Daniel Tétreault, CPA auditeur.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 3 349 663 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 3 940 529 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 75 381\$.

De plus, l'excédent accumulé **non affecté** au 31 décembre 2023 se chiffre à 95 194 \$.

Au 31 décembre 2023, l'endettement total net à long terme pour l'administration municipale atteignait 1 629 824 \$.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, indique dans son rapport d'auditeur indépendant, « à mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici les rémunérations pour l'année 2023 :

	Maire	Conseiller
Rémunération	18 328 \$	6 421 \$
Allocation de dépenses	8 198 \$	2 874 \$

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

L'année 2023 a été riche en réalisations. Les principaux investissements réalisés pour cette période sont les suivants :

- ✓ Réfection du réseau d'aqueduc et de la chaussée de la rue Denis;
- ✓ Construction d'une infrastructure de jeux d'eau;
- ✓ Réfection de la toiture et remplacement du système de ventilation au centre communautaire;
- ✓ Aménagement de locaux au centre communautaire pour le service de garde en communauté;
- ✓ Aménagement de nouveaux bureaux et d'une salle de conférence au bureau municipal;
- ✓ Achat d'une benne à asphalte sur remorque avec la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu;
- ✓ Acquisition d'afficheurs de vitesse pour sensibiliser les usagers à respecter les limites autorisées;
- ✓ Installation de branchements spécifiques pour la génératrice de la caserne et du garage municipal.

En 2023, des études ont été réalisées et différents mandats de services professionnels ont été attribués pour des investissements qui seront réalisés en 2024, notamment :

- Réfection de la toiture et des cheminées de la Maison de la Culture Eulalie-Durocher afin d'assurer l'état d'intégrité de l'édifice patrimonial;
- Réfection de la rue des Prairies;
- Vérification de la capacité des ouvrages d'assainissement et évaluation des besoins en eau pour les développements futurs;
- Aménagement d'un parcours ludique pour dynamiser l'offre touristique de la Municipalité, subventionné par le Programme Vitalité rurale offert par la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

CONCLUSION

Voici ce qui complète les faits saillants du rapport financier de l'année 2023. La dernière année fut remplie de grandes réalisations s'alignant avec la vision de la communauté. Ces achevements, nécessaires, ont permis de toucher à différentes sphères, dont la participation citoyenne, les familles, les aînés, la culture et le maintien d'un environnement sécuritaire, rendant Saint-Antoine-sur-Richelieu, une municipalité où il fait bon vivre. Des dépenses supplémentaires aux activités de fonctionnement du budget 2023 sont survenues au courant de l'exercice, ce qui explique le déficit annoncé dans les états financiers présentés. (Acquisition d'une autopompe, honoraires de services juridiques causés par deux poursuites contre la municipalité, l'aménagement de locaux pour le service de garde en communauté et le réaménagement des bureaux municipaux) Ce déficit est remboursé avec l'excédent accumulé non affecté de la municipalité. Le conseil municipal poursuit son mandat en demeurant vigilant face au contexte économique actuel et en s'assurant d'offrir les services correspondant aux intérêts citoyens, et ce, sans compromettre la capacité financière des générations futures.

Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils accomplissent, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation. Finalement, j'invite la population à assister aux séances du conseil municipal à la Maison de la Culture Eulalie-Durocher qui se veut un lieu privilégié vous permettant de participer à la vie municipale.